

Sous la direction de Michaël Attali, Anne Dalmasso
et Anne-Marie Granet-Abisset

INNOVATION EN TERRITOIRE DE MONTAGNE

Le défi de l'approche interdisciplinaire

Presses universitaires de Grenoble



Introduction

MICHAËL ATTALI, Sciences et Techniques des activités Physiques et sportives,
SENS EA 3742, Université de Grenoble-Alpes

ANNE DALMASSO, Histoire contemporaine, LARHRA, UMR 5190, Université de Grenoble-Alpes

ANNE-MARIE GRANET-ABISSET, Histoire contemporaine,
LARHRA, UMR 5190, Université de Grenoble-Alpes

Interroger l'interdisciplinarité aujourd'hui apparaît à beaucoup de chercheurs et de décideurs institutionnels comme une évidence. En effet, si certains domaines scientifiques se sont structurés autour de ce principe (les sciences de l'éducation, les sciences et techniques des activités physiques et sportives, etc.) et si certains acteurs socio-économiques ont pris l'habitude de « piocher » dans la production de connaissances des données au service de leurs projets, ce sont désormais la plupart des acteurs scientifiques qui sont conviés à déployer des programmes reposant sur la nécessité d'étudier des phénomènes sociaux par l'intermédiaire de plusieurs lectures renvoyant à des disciplines scientifiques différentes. Les appels d'offres des agences nationales et internationales de la recherche valorisent ainsi cette posture devant irriguer l'ensemble des projets retenus. C'est dans ce contexte que le Programme des Investissements d'Avenir lancé en 2010 a labélisé des Laboratoires d'Excellence (LabEx) afin de stimuler la production de nouvelles connaissances issues d'un renouvellement des démarches intégrant fortement la dimension interdisciplinaire tout en répondant à des questionnements émergents de la sphère sociale. Parmi les nombreux projets soumis, celui portant

sur l'innovation et les territoires de montagne (ITEM) a été retenu. Au cœur de ce projet, un postulat inspiré du « paradoxe alpin » mis à jour depuis les années 1980 par les ethnologues et les historiens : les territoires de montagnes, parce que particulièrement « fragiles » d'un point de vue physique comme économique, et quoique longtemps considérés comme marginaux, voire archaïques, ont développé des mécanismes d'adaptation et d'innovation sur le long terme qui ont assuré leur pérennité. Profondément bouleversés par les grandes mutations contemporaines, à la fois d'ordre socio-économiques et environnementales, ces territoires offrent un excellent terrain d'étude pour travailler les mécanismes d'adaptation et/ou d'innovation en cours, d'une part parce que les contraintes du milieu y jouent un effet amplificateur, d'autre part parce que leur écart au modèle industrialo-fordiste qui fut un handicap, peut aujourd'hui apparaître comme une source d'inspiration. Le pari méthodologique d'ITEM est d'aborder ces questions de manière interdisciplinaire, avec l'intention de produire des connaissances nouvelles susceptibles d'apporter une contribution originale aux questionnements du présent.

Interroger l'innovation et les territoires de montagne est en effet un moyen pertinent pour procéder de manière interdisciplinaire à un examen critique de la question de l'innovation lue essentiellement, dans la réflexion scientifique actuelle, à partir des contextes urbains/métropolitains et/ou avec l'interprétation linéaire se traduisant en termes de progrès opposé à la notion de « retard » voire « d'archaïsme ». Cette approche méthodologique apparaît particulièrement adaptée aux territoires de montagne, à condition d'effectuer un retour analytique sur les processus de changement mis en œuvre au cours du temps, processus souvent occultés par l'écran de regards extérieurs normalisant ou de normes intériorisées. Face aux mutations socio-économiques émergentes, aux changements environnementaux et aux fortes attentes tant d'ordre institutionnel, scientifique que socio-économique et politique, il apparaissait donc nécessaire de créer un pôle de référence et d'expertise sur les enjeux de la montagne reposant sur les sciences humaines et sociales et regroupant plus d'une centaine de chercheurs issus d'univers scientifiques différents. La quête d'une compréhension mutuelle et la mise en œuvre d'activités de recherche autour d'objets communs ont conduit dès le départ à poser l'interdisciplinarité comme prisme d'analyse et mode de structuration du collectif.

Résultat d'une démarche engagée à l'occasion d'un séminaire tenu à la Maison des Science de l'Homme de Grenoble les 8 et 9 octobre 2012,

INTRODUCTION

cet ouvrage s'inscrit dans cette perspective. Pour envisager de travailler ensemble, il est apparu indispensable de mieux cerner les apports et les méthodes de chacune des disciplines présentes dans le LabEx ITEM ainsi que leur(s) manière(s) d'aborder les relations entre innovation et territoires de montagne. L'ambition est à la fois modeste et cruciale : connaître l'état des connaissances dans chacune des disciplines convoquées, sur les formes tout autant que sur les dynamiques d'innovation dans les territoires de montagne. Il s'agit de développer l'interconnaissance comme préalable à la construction de points de convergence susceptibles de poser les bases de recherches à venir.

Pour répondre à cet objectif, les auteurs des chapitres de cet ouvrage ont reçu une commande difficile. Il s'agissait d'abord de rendre compte de manière synthétique des démarches de la discipline dont ils sont spécialistes, et on sait combien en la matière la vulgarisation scientifique est exigeante. Ceci les a conduits à clarifier les méthodes utilisées dans les programmes de recherche, les données travaillées mais aussi les concepts clés mobilisés dans les deux dimensions du LabEx ITEM : l'innovation et la territorialité en montagne. Il s'agissait ensuite de présenter les principales recherches et les principales publications réalisées dans leur discipline susceptibles d'éclairer les autres démarches. Enfin, des études de cas sont proposées pour illustrer les approches comme pour faire apparaître certaines difficultés. Toutes les disciplines représentées dans le LabEx ITEM n'ont pu trouver place dans ce séminaire et dans l'ouvrage qui en découle. On trouvera donc ici des chapitres rendant compte des apports de l'histoire, de la géographie, du droit, de l'économie et de l'anthropologie. Naturellement, les chapitres qui suivent n'ont pas la prétention d'être exhaustifs sur le périmètre des disciplines étudiées. Chacun a répondu à l'objectif de l'ouvrage de manière spécifique, en fonction de ce qui lui paraissait le plus pertinent. On ne trouvera ici aucune définition commune de ce qu'est l'innovation, le territoire, ou la montagne. La démarche adoptée vise à faire dialoguer les disciplines relevant des sciences humaines et sociales, à féconder chacune d'elles des problématiques des autres et *in fine* à enrichir la connaissance. Loin de nier les apports spécifiques qui aboutiraient à une dilution de l'identité des disciplines, le projet vise d'abord à prendre la mesure des apports respectifs. En ce sens, l'interdisciplinarité ne peut conduire à réfuter la part spécifique que revêt la démarche historique, économique, anthropologique, géographique, juridique ou sociologique. Bien au contraire, les contributions de cet ouvrage assument la particularité

des approches relevant de méthodes, de concepts et de démarches qu'il n'est pas possible de négliger au risque de fragiliser l'édifice conceptuel sur lequel repose tout programme scientifique.

Toutefois, en rester à cette posture n'aboutirait qu'à une juxtaposition de lectures d'un phénomène social. S'il n'est pas sans intérêt d'étudier par exemple le tourisme – thématique actuellement développée dans plusieurs groupes de recherche du LabEx – selon plusieurs points de vue scientifiques, il semble plus utile de croiser les apports de plusieurs disciplines pour comprendre les dynamiques qui conduisent aujourd'hui les acteurs du tourisme à infléchir les offres comme à s'adapter à de nouveaux besoins. Les facteurs économiques sont certes une des raisons de cette évolution mais qui n'a aucun sens si on ne prête pas attention aux mutations spatiales (par l'intermédiaire de la géographie), aux significations de « l'Autre » et de « l'Ailleurs » sur les pratiques touristiques (par l'intermédiaire de l'anthropologie), aux marges légales du redéploiement qui conduit à faire de la montagne un espace particulier (par l'intermédiaire du droit) et à l'inscription dans le temps de pratiques qui ne peuvent être appréhendées par la seule cause de la spontanéité (par l'intermédiaire de l'histoire). L'interdisciplinarité conduit ainsi à désenclaver les savoirs en vue d'offrir de nouvelles possibilités de compréhension. Il ne s'agit pas de remettre en cause la nature des savoirs mais bien de redistribuer leur contribution autour d'objets communs et de questionnements transversaux. En ce sens, il est possible de mesurer la difficulté d'un cheminement qui doit conduire à renouveler les approches et les connaissances. La conclusion de François Walter, historien et professeur honoraire à l'Université de Genève, est à ce titre riche d'enseignements en pointant les obstacles à la mise en œuvre d'une interdisciplinarité, très souvent annoncée mais rarement suivie d'effets. Il appelle non seulement à poursuivre ce projet mais à aller plus loin en adoptant « une posture non plus stato-nationale mais résolument transnationale, multinationale, pluriculturelle ».

Malgré certaines craintes qui peuvent émerger, l'interdisciplinarité ne sonne pas la fin des disciplines scientifiques mais interroge de manière différente chacune d'elles. Elle exige une maîtrise élevée des outils, des concepts, des méthodes pour les mettre finement au service de questionnements sociaux. Elle ouvre de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons pour les sciences humaines et sociales.



Histoire, innovation et territoires de montagne¹

STÉPHANE GAL, Histoire moderne, LARHRA, UMR 5190, Université de Grenoble-Alpes

JEAN SAINT-MARTIN, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
(Histoire des sports), E3S, EA 1342, Université de Strasbourg

PIERRE JUDET, Histoire contemporaine, LARHRA, UMR 5190, Université de Grenoble-Alpes

Une idée reçue voudrait que l'innovation soit un phénomène attaché exclusivement à notre monde contemporain marqué par le tout technologique. Elle serait un surgissement heureux, sans passé, voire sans histoire. Il y aurait donc impossibilité, voire incompatibilité à envisager une relation entre passé et innovation. Mais il y a contradiction dans le discours lui-même, car il mobilise également spontanément la référence à nombre d'innovations « du passé », l'imprimerie, la machine à vapeur, l'ampoule à incandescence... qui montrent que l'innovation, dans ses dimensions technologiques et humaines, est ressentie comme un phénomène à la fois ancien et curieusement proche. La contradiction est résolue par la référence à une autre conception, celle qui voit dans l'histoire une longue marche vers les Lumières, tendue par un temps nécessairement orienté vers le futur dont l'innovation serait la muse et Léonard de Vinci le prophète. Grâce à cette manière spécifique qu'a

1. Nous remercions tout particulièrement Anne Dalmasso et Anne-Marie Granet-Abisset pour leur aide précieuse dans l'élaboration de cet article.

eue la modernité européenne de penser l'articulation entre l'ancien et le nouveau, l'histoire peut alors être à la fois succession d'innovations et éternel progrès².

La notion d'innovation n'était pas, jusqu'à récemment, couramment usitée par les professionnels de l'histoire. On serait d'ailleurs bien en peine d'en trouver une définition spécifique qui fasse consensus. Tout au plus pourrait-on avancer qu'elle est en général abordée comme une des formes d'apparition de la nouveauté, qu'il s'agit d'historiciser. Cela ne veut pas dire pour autant que les processus qu'elle peut recouvrir n'aient pas été étudiés de longue date par les historiens et les différentes écoles historiques, bien au contraire. D'une part, l'objet de l'histoire comme discipline étant l'évolution des sociétés dans le temps, il relève forcément d'une étude du changement dont l'innovation peut être considérée comme l'une des modalités. D'autre part, une des caractéristiques fondamentales de la notion d'innovation pour les historiens est de se référer au modèle de la temporalité et/ou à celui de la continuité-rupture et donc d'interroger les conceptions du temps qu'elle mobilise. Enfin, selon les périodes, l'innovation se cache derrière des synonymes dont les plus communs demeurent ceux de « nouveauté », « découvertes », « réforme », voire « révolution » et renvoie aux grandes notions de « progrès » et de « modernité ». Plus spécifiquement, on trouve également dans la littérature des antonymes, à l'instar d'« archaïsme », de « retard » voire de « tradition ». La proclamation du nouveau ne va en effet pas sans oppositions, signes même de cette nouveauté. Depuis le xvi^e siècle, les querelles des anciens et des modernes rythment ainsi l'histoire de l'art, des sciences comme de la politique. Quoi qu'il en soit, on constate aujourd'hui que cette notion devient un « mot-valise ». Elle domine les préconisations politiques et envahit l'ensemble des champs d'analyse, dans une double injonction à l'innovation et à l'étude de l'innovation. Elle serait devenue « l'ordinaire » du fonctionnement des entreprises voire des sociétés³. C'en est au point que l'on peut avancer l'hypothèse d'une substitution de la notion de progrès, non sans conséquences, la nouvelle étant à l'évidence

2. Pierre André Taguieff, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004.

3. Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2013.

plus étroite et moins porteuse d'un projet global⁴. Et si l'innovation est un concept « à la mode », il revient justement à l'historien de s'attacher à en montrer l'historicité et de contextualiser son apparition. Il convient donc de voir comment cette notion d'innovation est « manipulée » en histoire, notamment lorsqu'il s'agit de l'associer aux territoires de montagne.

Deux approches seront développées pour illustrer la manière dont les historiens ont pu s'emparer de ces thématiques. L'une, de nature historiographique et méthodologique, présente une approche des différentes voies suivies dans la discipline historique (Stéphane Gal et Jean Saint Martin). L'autre propose une étude de cas, celle d'un territoire de moyenne montagne, les Bauges, analysé au travers des relations entre innovation, territoire et montagne dans le temps long (Pierre Judet).

DÉFINITIONS, APPROCHES ET PERSPECTIVES D'OBJETS DE RECHERCHE FAUSSEMENT NOUVEAUX

L'innovation : une histoire invisible ?

Tiré de *novatio*, de *novare*, qui signifie « renouveler », le mot « novateur » apparaît au XVI^e siècle de la Renaissance, ce qui n'est bien sûr pas un hasard. Mais le mot *innovatio* est plus ancien, de la fin du XIII^e siècle semble-t-il. On retrouve le mot français dans les dictionnaires anciens, celui de l'Académie française, en 1694, qui écrit que l'innovation consiste à « introduire quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage déjà établi ». Il s'agit d'un changement lent, en douceur, un processus, qui ne s'explique pas sans référence à un avant, et qui s'inscrit dans une durée. C'est en somme plus d'une recomposition, d'une transposition ou d'une adaptation dont il s'agit que d'une rupture radicale. La définition du *Littré* (1872) est à ce sujet très explicite : l'innovation signifie l'action d'innover, c'est-à-dire « de changer par état d'esprit et de nouveauté ».

4. Thierry Ménissier, « Philosophie et innovation, ou philosophie de l'innovation? », *Klessis-Revue de philosophie*, n° 18, 2011, pp. 10-27.

Il s'agit ici d'un processus qui permet d'introduire des « nouveautés », des « changements » dans l'existant par une nouvelle manière de penser. Par conséquent, l'innovation n'est pas envisagée comme rupture mais plutôt comme transition, voire comme une transposition actualisée, à l'image du Velcro, transposition artificielle d'une réalité ancienne et naturelle, à partir de la bardane, ou de la pénicilline, inscrite dans une longue lignée de travaux sur les usages thérapeutiques des moisissures.

On notera que le caractère positif ou négatif de ces nouveautés n'est pas tranché. Il est intéressant de constater que la définition du dictionnaire de l'Académie française de 1694, donnait une certaine couleur à sa vision de l'innovation à travers les expressions citées en exemple :

« c'est un établissement fort ancien, il n'y faut rien innover. Il est dangereux d'innover quoy que ce soit dans les choses de la religion... ».

Comme si l'innovation était un processus qui porte en soi un danger, un risque, car il ne va pas sans déclencher des bouleversements, des résistances et des conflits. On sait en effet que les « nouvelletés » de la Réforme protestante, au XVI^e siècle, ont été considérées comme une dangereuse innovation, ébranlant les sociétés européennes et suscitant des reconfigurations majeures. À l'aube d'autres grands bouleversements, en 1789, un ouvrage reprenait l'idée d'innovation, jusque dans son titre, pour en faire une arme de combat : « L'innovation utile ou la nécessité de détruire les parlemens »⁵. Au-delà de la violence des conflits pour ou contre les innovations religieuses et politiques, la construction de la figure de l'inventeur a été elle aussi largement conflictuelle tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles⁶. Mais au XIX^e siècle déjà, l'affaire est entendue et la crainte de l'innovation considérée comme un topo : « innovation : toujours dangereuse », notait ainsi Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues*, signifiant à la fois la banalité et la disqualification de l'inquiétude, voire du doute.

5. L'année précédente était publié l'opuscule *Projet pour libérer l'État sans emprunt, sans innovation et en soulageant les peuples*, 1788.

6. Christine MacLeod, *Heroes of Invention: technology, liberalism and British Identity, 1750-1914*, Cambridge University Press, 2007 ; Liliane Hilaire Pérez, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

On le voit par ces quelques éclairages, la notion d'innovation est à la fois anciennement présente, évolutive et multiforme. C'est au prix d'un processus de resserrement autour de l'innovation technique et économique que celle-ci acquiert à la fois une autonomie et une visibilité nouvelle, dans la lignée des travaux de Joseph Schumpeter ou plus exactement de leur redécouverte depuis la crise des années 1970. Promue source de la croissance, propre aux sociétés modernes et contemporaines, l'innovation stricto sensu, peut alors faire l'objet d'une historiographie spécifique, qui puise dans les champs de l'histoire des techniques⁷, de l'économie⁸, des entreprises⁹, des territoires¹⁰, des imaginaires techniques¹¹, des rejets de la technologie¹² etc. Les approches sont très diverses¹³, et particulièrement fécondes dans leur croisement avec l'histoire des sciences¹⁴ ou celle des risques et de l'environnement¹⁵.

Si l'on peut, en s'appuyant sur une acception limitée de l'innovation, délimiter quelques champs historiographiques qui relèvent peu ou prou d'une histoire de l'innovation, la démarche demeure largement arbitraire et surtout restrictive. C'est en effet en puisant dans des travaux qui ne semblent pas en apparence aborder la question de front que l'on peut trouver des apports originaux. L'histoire des territoires de montagne en est un bel exemple.

-
7. Pour l'historiographie française, voir la synthèse de Pascal Griset, Yves Bouvier, «De l'histoire des techniques à l'histoire de l'innovation. Tendances de la recherche française en histoire contemporaine», *Histoire, économie & société*, 2012-2, pp. 29-43.
 8. François Caron, *Les deux Révolutions industrielles du xx^e siècle*, Albin Michel, 1997 ; *La dynamique de l'innovation. Changement technique et changement social (xix^e-xx^e siècle)*, Gallimard, 2010.
 9. Laurent Tissot, «Entreprises, cheminements technologiques et innovation», *Revue Économique*, 2007-1, pp. 113-130
 10. Pascal Griset, Alexandre Fernandez, « Les logiques spatiales de l'innovation », *Histoire économie & société*, 2007-2, pp. 3-13 ; Christophe Bouneau, Yannick Lung, *Les territoires de l'innovation, espaces de conflits*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2006.
 11. Anne Françoise Garçon, *L'Imaginaire et la pensée technique. Une approche historique, xv^e-xx^e siècle*, Classiques Garnier, 2012.
 12. François Jarrige, *Technocritiques : du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014.
 13. Liliane Hilaire-Pérez et Anne-Françoise Garçon (dir.), *Les chemins de la nouveauté : innover, inventer au regard de l'histoire*, Éditions du CTHS, 2001.
 14. Dominique Pestre, *À contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines*, Paris, Seuil, 2013.
 15. Jean Baptiste Fressoz, «L'apocalypse joyeuse, une histoire du risque technologique», Paris, Seuil, 2012 ; Thomas Le Roux, Michel Letté (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit xviii^e-xx^e siècle*, Rennes, PUR, 2013.